

**Communiqué de presse**  
Pour diffusion immédiate

## Le partenariat entre l'ANDRH et la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) prend une nouvelle dimension !

Un partenariat a été signé en présence de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, le 11 avril 2018. De nouveaux projets locaux, nationaux et européens à la clé qui placent les entreprises et les professionnels RH au cœur de l'innovation sociale.



De droite à gauche : Vincent Baholet, Délégué général de la Fondation FACE, Muriel Pénicaud Ministre du Travail et Jean-Paul Charlez, Président national de l'ANDRH.

Paris, le 20 avril 2018 – La Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et l'Association Nationale des DRH (ANDRH) ont formalisé leurs relations lors de la signature d'un partenariat officiel porteur de nouvelles ambitions. Cette signature a été organisée en présence de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, invitée du Dîner-débat de l'ANDRH le 11 avril 2018.



Cette convention de partenariat s'inscrit dans le mouvement sociétal de grande ampleur, qui mobilise les entreprises et les professionnel.le.s des Ressources Humaines pour répondre aux enjeux du **renouvellement de l'engagement social et sociétal des entreprises**, de l'**inclusion économique**, de la **cohésion et du développement des territoires**. FACE et l'ANDRH sont convaincues que ce **mouvement d'innovation sociale** continue doit se développer au niveau local, national et international.

Pour la Fondation FACE, ce partenariat s'inscrit dans une démarche de capitalisation et d'essaimage de démarches au service de l'Intérêt général. *« Les coopérations sont déjà nombreuses depuis des années : de la création du label Diversité en France, aux projets développés en Tunisie avec la FMRH, pour expérimenter le CV vidéo ou développer le mécénat de compétences, et d'actions croisées entre les groupes locaux de l'ANDRH et les clubs FACE, comme dernièrement la création du Club FACE Morbihan avec le soutien du groupe ANDRH Bretagne Sud, la mobilisation européenne au développement de l'alternance par la participation de Gérard Mestrallet au 28<sup>ème</sup> Congrès de l'EAPM organisé par l'ANDRH, ce partenariat informel n'a cessé de se déployer ».*

En offrant un cadre de coopération souple et facilitateur, *« cette convention de partenariat doit nous permettre de multiplier les synergies locales, nationales et internationales, tout particulièrement en termes d'innovation sociale, sociétale et RH »* souligne Vincent Baholet, Délégué général de la Fondation FACE.

Pour l'ANDRH, ce partenariat, renforce ces collaborations historiques et fécondes et ouvre de nouvelles opportunités notamment au niveau régional et européen.

*« Ce partenariat s'appuie sur une valeur forte que nous partageons, la **solidarité**, et sur une histoire et des réalisations qui ont déjà démontré leur force rappelle Jean-Paul Charlez, Président national de l'ANDRH. Il y a une urgence renouvelée à faire converger les luttes de FACE et de l'ANDRH contre la discrimination, l'exclusion sociale, la fracture territoriale, par l'innovation sociale au niveau local, national et international. **La bataille de l'emploi et des compétences nécessite de mobiliser toutes les énergies, de proposer, d'expérimenter, de déployer des solutions nouvelles.** C'est une conviction profonde de la communauté des DRH. »*

Ce partenariat se concrétisera notamment par la réalisation de projets communs.

- Un webinar va permettre d'**approfondir et de développer la connaissance réciproque** des groupes locaux de l'ANDRH et du Réseau de la Fondation FACE, pour partager les actions communes déjà réalisées, identifier les expertises, faciliter les coopérations et présenter les nouvelles opportunités de collaborations locales.
- L'un des nouveaux projets de coopération s'articulera autour du **programme européen SENSENET**.



## **SENSENET Consultation Nationale**

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) représente aujourd'hui en France 10% de notre économie, et 14% de l'emploi privé. Si cette forme d'économie est le secteur clé de l'innovation sociale, de l'égalité et de l'inclusion en France, les managers et responsables des ressources humaines des organisations de l'ESS regrettent pourtant le manque de soutien et d'outils à leur disposition pour appréhender les questions de diversité.

Face à ce constat, la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) a souhaité se mobiliser et pilote aujourd'hui le **projet européen SENSENET** (« Social Enterprises Sustainability Network ») financé par le programme Erasmus + et mené collaborativement par 7 organisations de 5 pays européens. Ce projet entend renforcer la capacité des managers et des ressources humaines de l'ESS à intégrer la diversité dans leurs processus de recrutement et de management et ainsi, à améliorer leurs performances en termes d'innovation sociale et de cohésion. Pour découvrir en détails le projet : <http://www.sensenet-project.org/>

Dans ce cadre, une **consultation nationale est lancée, sous forme de questionnaire en ligne**, afin de mettre en exergue, dans chaque pays européen engagé dans la démarche, **les bonnes pratiques existantes en matière de recrutement et management de la diversité dans les organisations de l'ESS (programmes d'apprentissage et de formation)**, ainsi que les besoins identifiés en matière de formation.

Les adhérent.e.s de l'ANDRH y contribueront et participeront au groupe de travail. Une sélection des contributions sera présentée et discutée lors d'un **groupe de travail d'ici l'été 2018**, composé des parties prenantes du projet au niveau national ;

### ***A propos de la Fondation FACE***

Véritable laboratoire d'innovations sociétales et territoriales d'entreprises, FACE s'engage contre toutes les formes d'exclusion. Sa vocation d'intérêt général vise à développer l'entreprise responsable, l'emploi pour tous, l'égalité des chances dans l'éducation, l'accès aux droits aux biens et aux services ainsi que la cohésion et le développement des territoires, au bénéfice du plus grand nombre (295 000 personnes / an).

FACE conduit ses actions en partenariat avec l'Etat, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et institutionnels locaux. Reconnue d'Utilité Publique, la Fondation, rassemble et mobilise aujourd'hui plus de 5 650 entreprises locales et nationales, Grands Groupes et PME, souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement.

**Contact presse** : Audrey Bogusz, Agence Econovia

01 43 94 73 50, [audrey.bogusz@econovia.fr](mailto:audrey.bogusz@econovia.fr)



***L'ANDRH, acteur de référence dans le débat RH***

*ASSOCIATION LOI 1901, CRÉÉE EN 1947, L'ANDRH EST LA PLUS GRANDE COMMUNAUTÉ DE PROFESSIONNELS DES RESSOURCES HUMAINES EN FRANCE.*

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales. Avec plus de 5 000 membres, organisés en 80 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels des ressources humaines en France. Depuis sa création, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines et est devenue, au fil des années, la **communauté de référence dans le débat RH**.

Toute l'actualité de l'ANDRH dans l'espace « Presse Média » sur [www.andrh.fr](http://www.andrh.fr) et dans la revue *Personnel* de l'ANDRH.

*UNIVERSITE DE L'ANDRH LES 14 ET 15 JUIN 2018 A TOULOUSE. LES RH SE TRANSFORMENT, LES RH TRANSFORMENT LES ORGANISATIONS.*

**Contact presse** : Manon Ouellette, La Grande Ourse Relations  
06 71 13 64 62, [manon@ouellette.com](mailto:manon@ouellette.com)